

## **Rapport synthèse de l'atelier sous régional pour l'Afrique de l'Ouest Subsaharienne sur la valorisation de la biodiversité et les mesures incitatives.**

Du 14 au 17 mai 2013 s'est tenu à Splendid Hôtel à Ouagadougou, Burkina Faso, l'atelier sous-régional des pays d'Afrique de l'Ouest Subsaharienne sur la valorisation de la diversité et les mesures incitatives. Organisé par le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique en collaboration avec le Gouvernement Burkinabè, l'atelier a réuni des participants venus de pays d'Afrique de l'Ouest Sub-saharienne et des organisations internationales. Il fait suite aux demandes de la dixième et onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique.

Le but de l'atelier est d'aider les pays à exploiter les conclusions de l'étude sur l'Economie des écosystèmes et de la Biodiversité (TEEB), à intégrer les valeurs de la biodiversité dans les politiques, programmes et processus de planification nationaux et locaux et à envisager les mesures visant à la réduction ou la suppression des incitations négatives à la diversité biologique.

### **Déroulement de l'atelier**

L'atelier s'est déroulé en quatre phases : une cérémonie d'ouverture, des communications thématiques, des travaux de groupe, une sortie de terrain et une cérémonie de clôture.

#### **1. La cérémonie d'ouverture**

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, qui avait à ses côtés, Monsieur le représentant du secrétaire exécutif de la CDB et Madame la représentante de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon au Burkina Faso.

Le Président du Comité d'organisation, Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable a, dans une allocution introductory, souhaité la bienvenue aux participants et situé l'importance de l'atelier.

Son allocution a été suivie par celle du Représentant du Secrétaire Exécutif de la CDB qui a précisé les attentes de son institution à travers l'organisation de l'atelier.

Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable a dans son discours d'ouverture réitéré toute la gratitude du gouvernement du Burkina Faso de voir se tenir à Ouagadougou cet atelier. Il a ensuite fait un

aperçu des expériences du Burkina Faso en matière de valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques et exposer les bénéfices incommensurables que peuvent engendrer une conservation et une gestion durable de la biodiversité.

Le Ministre a ensuite justifié l'opportunité de la rencontre à travers des exemples et faits concrets et incité à des échanges fructueux avant de procéder à l'ouverture officielle de l'atelier.

## **2. Les communications thématiques**

Les communications thématiques ont concerné trois domaines :

- La valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques ;
- La comptabilité environnementale ;
- Les mesures incitatives.

### *2.1. La valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques*

Par rapport à cette thématique, au total six (6) communications ont été livrées aux participants.

La 1<sup>ère</sup> communication a porté sur « L'Economie des Ecosystèmes et de la Biodiversité (TEEB en anglais) » qui a été présentée en deux étapes:

- Une première étape par Monsieur Nicolas Bertrand du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) qui a porté sur la genèse, la méthodologie et les principaux résultats de l'étude TEEB.
- une seconde étape par Monsieur Markus LLEHMANN du Secrétariat de la CDB qui s'est focalisé sur l'application de l'approche TEEB en ces différents aspects de valorisation.

LA 2<sup>ème</sup> communication a porté sur « La contribution des ressources naturelles à l'économie nationale au Burkina Faso ». Ce thème a été développé par le Docteur Noël THIOMBIANO du CEDRES qui a indiqué que la contribution des ressources naturelles au PIB du Burkina était substantielle et pouvait atteindre plus de 400 milliards de FCFA/an, tandis que le coût de la dégradation de l'environnement représentait en 2008 plus entre 18 et 22% du PIB du Burkina Faso. L'étude a révélé que des incertitudes et marges d'erreur importantes restent à améliorer.

La 3<sup>ème</sup> présentation avait trait aux méthodes et résultats relatifs à la valorisation des services fournis par les écosystèmes et la biodiversité » développés par le Dr Eric Mungatana de l'Université de Pretoria. Cette communication a permis aux participants de mieux

appréhender le concept de la valeur économique ainsi que les méthodes d'évaluation à savoir celles basées sur le marché, celles basées sur le coût, celles basées sur les préférences révélées et celles basées sur les préférences déclarées.

LA 4<sup>ème</sup> communication a porté sur La valeur économique de la vallée du Sourou (Burkina Faso) livrée par le Dr Jacques SOMDA du Bureau Régional de l'UICN /PÄCO. Il ressort de cet exposé que la valeur des écosystèmes de la vallée du Sourou estimée à 10 milliards de FCFA en 2009 était composée de 3% de valeurs de productions agricoles et de 97% pour les services environnementaux. Il a également été mis en exergue les difficultés de faire des évaluations monétaires qui restent imparfaites mais ne le sont pas plus que celles des statistiques économiques traditionnelles.

LA 5<sup>ème</sup> communication a porté sur « La valorisation de la diversité biologique par les communautés de base : l'expérience de l'Association Faune et Développement au Burkina (AFAUDEB) » qui est une présentation à prendre également en compte au titre des mesures incitatives. La communication livrée par le Docteur Alexis KABORE, Secrétaire Exécutif de l'Association Faune et Développement du Burkina (AFAUDEB) a porté sur la valorisation des Zones Villageoises d'intérêt Cynégétique (ZOVIC) et des Produits Forestiers Non Ligneux dans la Région de l'Est du Burkina Faso.

## *2.2. La thématique sur la comptabilité environnementale*

Par rapport à la thématique comptabilité environnementale, les communications ont porté sur les présentations du Professeur Jean Louis Weber, conseiller scientifique de l'Agence Européenne pour l'Environnement, de Mr Paul BOMBIRI, Directeur de la comptabilité environnementale et des statistiques du Burkina Faso et du Docteur SANON Oumar Issa de l'Institut Géographique du Burkina et Adama DIALLO du Centre National des Semences Forestière.

Les communications présentées et les échanges sur cette thématique ont permis aux participants d'avoir un aperçu sur l'historique de la comptabilité environnementale et sur les principaux comptes à prendre en compte notamment le compte de la biomasse et du carbone, le compte de l'eau et celui des services des infrastructures vertes.

Le système dit SEEA (System of environmental – Economic Accounting) qui décrit les interactions entre l'économie et l'environnement en termes d'offre et d'utilisation des ressources, les stocks correspondants et les changements dans les actifs environnementaux a été également porté à la connaissance des participants. Ce système présente en un seul format de tableau pour la comptabilité d'un pays, les informations sur l'eau, les

minéraux, l'énergie, le bois d'œuvre, les poissons, le sol, l'eau et les écosystèmes, la pollution et les déchets, la production, la consommation et les accumulations diverses.

La communication de M. Paul BOMBIRI a porté sur « L'établissement des comptes environnementaux au Burkina Faso notamment sur l'expérience du projet pilote de comptabilité environnementale » qui a été articulée autour de la description du projet, de la démarche méthodologique suivie, des comptes pilotes environnementaux élaborés.

La communication de Messieurs SANON et de DIALLO ont porté sur les comptes d'occupation du territoire au Burkina Faso. Ces comptes ont été élaborés pour mettre en place la Base d'Occupation du Territoire (BDOT) du Burkina Faso. Cette communication a révélé les possibilités et l'intérêt à élaborer de tels comptes dont le principal objectif est de fournir une information statistique simple, homogène et ayant une dimension spatiale de l'occupation des terres.

La démarche pour l'élaboration d'un certain nombre de comptes environnements a été portée à la connaissance des participants : c'est le cas du compte du carbone, de celui de l'eau, et de celui des écosystèmes et de la biodiversité.

L'ensemble de ces présentations ont montré que l'élaboration des comptes de l'environnement est un processus progressif qui requiert beaucoup d'informations statistiques dont la disponibilité et la qualité ne sont pas toujours assurées au niveau des pays de l'Afrique de l'Ouest. Cependant, ces insuffisances ne devraient pas constituer un frein au démarrage du processus d'élaboration de ces comptes.

Les communicateurs ont également donné les lignes directrices d'élaboration des comptes de l'environnement et ont insisté sur la nécessité de leur élaboration et leur intégration dans la comptabilité nationale.

### *2.3. Les mesures incitatives*

Les mesures incitatives ont fait d'abord l'objet d'exposés par Mr Markus Lehmann et Madame SIV Oystese du Mécanisme Mondiale de la convention de la lutte contre la désertification. Ces présentations ont défini les concepts en la matière, présenté les deux types de mesures incitatives que sont les mesures incitatives à effet pervers et les mesures incitatives positives.

Des exemples de ces mesures ont été pris dans divers secteurs de production.

La grande difficulté en mesures incitatives réside cependant dans la production des preuves scientifiques pour convaincre les décideurs pour les prises de décisions qui s'imposent.

Un exercice pratique d'évaluation des mesures incitatives a été traité par les participants.

#### *2.4. Le processus TEEB III*

Une communication sur le processus TEEB III présentée par Mr Nicolas Bertrand a clos la série des communications de l'atelier. Mr Nicolas a notamment indiqué qu'au cours de TEEB III l'accent sera porté sur l'eau et les zones humides, sur les océans et les côtes. Il a ensuite révélé aux participants le réseau des partenaires TEEB.

En ce qui concerne les travaux de groupe, ceux-ci ont été intégrés aux différentes thématiques qui ont fait de communication. Ces travaux se rapportaient essentiellement à la valorisation des écosystèmes et de la biodiversité et aux mesures incitatives.

### **3. La sortie de terrain**

Une sortie sur le terrain a été effectuée à la Ferme de Démonstration de Wédbila (FDW qui a constitué un cas de valorisation de la diversité faunique. Après un exposé fait par le promoteur, les participants ont été répartis en groupes de 10 personnes et ont pu visiter et observé les espèces de faune qui y sont élevées. Trente espèces et environ 300 animaux sont élevés dans notamment le phacochère, 5 espèces de rongeurs et 8 espèces d'antilopes.

Au terme de l'atelier, les recommandations formulées par les participants s'articulent autour des points suivants :

- a. 1èrement la responsabilité de nos Etats quant à la prise en compte des valeurs de la biodiversité et des mesures incitatives notamment l'intégration des comptes environnementaux dans la comptabilité nationale ;

- b. 2èment la nécessité d'un renforcement des capacités en matière de valorisation de la biodiversité, de la comptabilité environnementale et des mesures incitatives ;
- c. 3èment la nécessité de mettre un accent particulier sur la communication à tous les niveaux
- d. 4èment l'urgente nécessité pour nos pays respectifs de commencer le processus d'élaboration et d'intégration des comptes environnementaux dans la comptabilité nationale, la valorisation de la biodiversité à partir des données disponibles, ce qui présuppose au préalable la mise en place d'un processus participatif, inclusif, transparent et progressif qui permettra de perfectionner le système de collecte de l'information.

Enfin, les participants de l'atelier ont tenu à exprimer leurs sincères remerciements :

- aux autorités Burkinabè pour avoir accepté d'abriter cet atelier;
- au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB) pour l'initiative d'organiser cet atelier;
- au Gouvernement du Japon pour son appui financier ;
- aux organisateurs de l'atelier pour l'accueil chaleureux et les efforts consentis dans la bonne organisation de cet atelier;
- aux communicateurs qui ont su captiver l'attention des participants à travers la pertinence des thèmes abordés ;
- au personnel de la ferme Wédbila pour leur disponibilité et le partage de leur initiative;
- aux traducteurs pour leur assiduité ;
- au personnel de l'hôtel pour leur accompagnement;
- à tous les représentants des pays de l'Afrique de l'Ouest subsaharienne pour l'intérêt porté à cet atelier et pour le partage fort enrichissant de leurs expériences.

#### **4. La cérémonie de clôture**

La cérémonie de clôture a été marquée par trois interventions:

- La lecture du rapport synthèse de l'atelier ;
- L'allocution du représentant du Secrétaire Exécutif de la CB ;
- Le discours de clôture de Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable.

Fait à Ouagadougou le 17 mai 2013

L'atelier